
Les stations de ski demeurent en opération

Terrebonne, le 7 janvier 2021 – L'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) salue la décision du Gouvernement du Québec et de la Santé publique de maintenir les activités des 75 stations. Bien que les stations de ski, comme certaines activités extérieures, font l'objet d'une exception au confinement total, elles sont assujetties au couvre-feu général et, conséquemment, elles fermeront leurs portes à 19 h 30 pour celles qui offrent du ski de soirée, au moins jusqu'au 8 février 2021.

En conférence de presse, le premier ministre François Legault a annoncé une série de mesures pour freiner la propagation du coronavirus au Québec, dont un couvre-feu général à compter de 20 h. L'industrie du ski reconnaît l'importance de la situation actuelle liée à la pandémie et des enjeux de santé et de sécurité pour les skieurs et le personnel, qui demeurent une préoccupation de premier plan. En ces temps difficiles, les bienfaits des activités physiques sont toutefois essentiels pour la population et la décision rendue aujourd'hui pour les sports de glisse est accueillie avec enthousiasme.

« Nous sommes conscients du caractère exceptionnel de l'autorisation qui a été accordée par la Direction de la Santé publique afin de continuer d'opérer les stations de ski, nous demandons donc la collaboration de tous afin d'être à la hauteur de la confiance que les autorités gouvernementales nous portent » mentionne Josée Cusson, directrice des communications et du marketing à l'Association des stations de ski du Québec. Elle précise que « La fermeture des stations de ski aurait représenté un enjeu de sécurité important ».

« Nous tenons à mentionner le travail de la ministre Caroline Proulx dans la démonstration que le maintien des opérations des stations de ski était important pour le bien être des Québécois », mentionne Jean-Michel Ryan, président du conseil d'administration de l'ASSQ et propriétaire du Mont SUTTON. « L'ensemble de l'industrie du ski pousse un grand soupir de soulagement. Nous pourrions maintenir nos emplois et nous assurer d'accueillir les nombreux adeptes des sports de glisse » indique-t-il.

Skiez bien, Soyez bien

Plus que jamais, les mesures sanitaires déjà en place doivent être rigoureusement respectées de tous. D'ailleurs, l'ASSQ invite les skieurs et planchistes à visionner la vidéo *Skiez bien, soyez bien* avant leur visite afin de bien s'informer et de profiter pleinement de leur activité.

Quelques mesures sanitaires importantes à respecter :

- Remontées mécaniques : bulle familiale ou 50% de la capacité¹ ;
- École de ski fermée;
- Location d'équipement et atelier de réparation ouvert;
- Chalet ouvert comme refuge et sanitaire seulement;
- Déplacements interrégionaux non recommandés, mais la pratique libre du ski est permise.

À propos de l'Association des stations de ski du Québec et de l'industrie.

Fondée en 1979, l'ASSQ est un organisme sans but lucratif regroupant l'ensemble des stations de ski au Québec. Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts des stations, de favoriser le développement de la relève et de supporter l'industrie afin d'offrir aux skieurs et planchistes des expériences mémorables en montagne. Le ski alpin et la planche à neige sont pratiqués par environ 1,4 million de Québécois.

- 30 -

Demande média :

Magalie Difolco
514 833-2757
magalie@mdcommunications.ca

Source :

Camille Chapdelaine
Coordonnatrice aux communications numériques
Association des stations de ski du Québec (ASSQ)
media@assq.qc.ca
450 765-2020
www.maneige.ski